



# PROGRAMME DE FORMATION

## GERER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'ENTREPRISE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le cadre juridique de la formation professionnelle continue ainsi que les nouveautés et impacts de la réforme de 2014
- Identifier les différents acteurs de la formation professionnelle continue et comprendre leurs liens
- Intégrer les obligations et droits respectifs de l'employeur et du salarié en matière de formation
- Connaître les différentes modalités d'accès au financement d'une formation
- Identifier la méthode et les outils pour construire un plan de formation articulé sur les projets de la structure et centré sur les besoins en développement des compétences des salariés
- Acquérir une vision actualisée des autres dispositifs de la formation professionnelle

### **CONNAITRE ET APPLIQUER LE CADRE JURIDIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

- Les principaux textes applicables en matière de formation professionnelle
- Les principaux acteurs du monde de la formation professionnelle
- Le financement de la formation professionnelle
- L'imputabilité des actions et des dépenses
- La consultation des représentants du personnel

### **METTRE EN ŒUVRE LE DISPOSITIF PLAN DE FORMATION**

- La définition du plan de formation
  - ✓ L'action de formation
  - ✓ Le bilan de compétences (BC)
  - ✓ La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- La construction et la mise en œuvre du plan de formation
  - ✓ L'identification des compétences disponibles dans la structure
  - ✓ L'analyse des projets prioritaires de la structure
  - ✓ L'identification des besoins en formation
  - ✓ La construction du plan de formation
  - ✓ L'achat de formation
  - ✓ La mise en œuvre du plan de formation
- L'évaluation du plan de formation
  - ✓ L'évaluation de l'action de formation
  - ✓ L'évaluation de la prestation de l'organisme de formation
  - ✓ L'évaluation du plan de formation

### **IDENTIFIER ET METTRE EN ŒUVRE LES AUTRES DISPOSITIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- L'accompagnement de l'effort de formation (AEF)
- Le droit Individuel à la formation (DIF) & Le compte personnel de formation (CPF)
- La période de professionnalisation (PP)
- Le congé de bilan de compétences (CBC)
- Le congé de validation des acquis de l'expérience (CVAE)
- Le congé individuel de formation (CIF)
- Le congé de formation professionnalisant

## **METTRE EN PLACE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS**

- La différence entre entretien d'évaluation et entretien professionnel
- L'obligation de mise en place des entretiens professionnels
- Le contenu et le formalisme des entretiens professionnels

## **IDENTIFIER LES MESURES POUR L'EMPLOI**

- La formation avant embauche
  - ✓ L'action de formation préalable au recrutement (AFPR)
  - ✓ La préparation opérationnelle à l'emploi (POE)
- Le recrutement et la qualification
  - ✓ Le contrat d'apprentissage
  - ✓ Le contrat de professionnalisation (CP)

## **NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DEONTOLOGIQUE**

### **► METHODES ET OUTILS UTILISES**

Concrètes et pratiques, nos formations se veulent directement applicables et transposables en entreprise. Nous mettons autant l'accent sur les fondamentaux de la thématique abordée que sur les méthodes et techniques opérationnelles au quotidien. Chaque apport est illustré par des exemples, mis en application et en perspective avec les réalités de terrain des participants.

Notre volonté étant d'en faire les véritables acteurs de leur formation, nous nous basons également sur leur expérience et leurs témoignages.

Dans un souci de dynamisme et d'appropriation, nous privilégions des méthodes pédagogiques actives et variées :

- apports théoriques et pratiques ;
- supports visuels (diaporama), audiovisuels et écrits ;
- exercices d'application, mises en situation individuelles et/ou collectives ;
- tests, questionnaires d'auto-évaluation visant à une meilleure connaissance de soi.

### **► SUPPORTS REMIS AUX STAGIAIRES**

Nous remettons un cahier pédagogique servant de support de prise de note et contenant :

- les éléments méthodologiques clefs abordés dans le stage ;
- les différents tests ou questionnaires d'auto-évaluation traités au cours de la formation ;
- une « boîte à outils » exploitable ensuite par chacun dans ses pratiques professionnelles ;

- un « plan d'action personnalisé » formalisant les objectifs personnels du stagiaire pour mettre en pratique les acquisitions de la formation.

► **EVALUATION DE LA FORMATION**

La séance de formation se termine par :

- une synthèse orale de la journée par l'intervenant ;
- un tour de table permettant à chacun de s'exprimer sur sa satisfaction globale, l'atteinte de ses objectifs ou encore ses axes de progrès ;
- une évaluation écrite de la formation par les participants sous la forme d'un questionnaire.

► **DEONTOLOGIE D'INTERVENTION**

Les consultants d'Alidoro veillent à :

- établir une relation constructive, facilitatrice et d'entraide avec les participants ;
- éviter tout jugement de valeur au sein du groupe ;
- adapter la prestation au profil du public concerné ;
- garantir la plus parfaite confidentialité vis-à-vis des informations communiquées par les participants.

## **INFORMATIONS GENERALES**

► **PUBLIC CONCERNE**

Cette formation interentreprises s'adresse à toutes les catégories de salariés qui exercent une activité au sein d'une entreprise relevant du champ de compétences du FAFSEA et qui ont en charge la gestion de la formation professionnelle.

► **PRISE EN CHARGE**

Les coûts pédagogiques sont réglés directement par le FAFSEA au centre de formation.

► **DUREE DE LA FORMATION**

2 jours soit 14 heures.

► **VILLE ET DATES DE LA FORMATION**

- PERPIGNAN : les 07 et 08 décembre 2015.

► **LIEU DE LA FORMATION SESSION PERPIGNAN**

Rapprochez-vous de notre organisme pour connaître le lieu de la formation.

► **INSCRIPTION**

Pour participer à cette formation, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription\* et de nous le retourner :

- **Par courrier** : Alidoro Consultants - Marie-Laure LAUTIER - 68 rue Pablo Casals -34000 Montpellier
- **Ou par email** : marielaure.lautier@alidoro.fr
- **Ou par fax** : 04.67.92.89.75

*\* Téléchargez le bulletin d'inscription sur le site Internet du FAFSEA (cliquez sur la rubrique « Les outils et formulaires » puis « Formations du plan interentreprises » puis « Bulletin d'inscription : formation du guide régional »).*

**N'hésitez pas à contacter votre conseiller FAFSEA ou Marie-Laure LAUTIER du cabinet Alidoro pour obtenir des informations sur la formation ou sur les formalités administratives.**